



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors
SAISON 2024/2025

PROCÈS-VERBAL N°43

Réunion du : mardi 25 février 2025

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.*

SENIORS – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

1/2 Finales à jouer le week-end des 22 et 23 mars 2025

Ordre du tirage	Equipe recevante	Equipe visiteuse
Match n°1	FLEURY 91 FC 2	PUTEAUX CSM 1
Match n°2	VERSAILLES 78 FC 2	FLAMBOYANTS DE VILLEPINTE 1

Désignation de TROIS (3) arbitres officiels à la charge du club recevant.

En cas d'indisponibilité de terrain, le lieu de la rencontre sera inversé.

53244927 FLEURY 91 FC 2 / PUTEAUX CSM 1 du 23/03/2025

La Commission décale ce match au mercredi 26 mars 2025 à 20h00, l'équipe de FLEURY 91 FC ayant déjà une rencontre de championnat R1 programmée le 22/03/2025.

SENIORS - CHAMPIONNAT**520101 SAINT MICHEL F.C. 91 – R3/B**

Courriel de SAINT MICHEL FC 91 demandant à jouer ses rencontres le dimanche à 15h00, sur le stade Lucien SIMON (pelouse) à SAINT MICHEL SUR ORGE ;

Précisions : En cas d'arrêté municipal d'impraticabilité du terrain, les matchs pourront se jouer à 16h00 sur le stade René FAYEL à SAINT MICHEL SUR ORGE.

Accord de la Commission.

28218460 CLAYE SOUILLY 1 / OL. ADAMOIS 1 du 29/03/2025 (R1/A)

Rappel.

Courriels de CLAYE SOUILLY et du RED STAR FC informant du terrain de repli pour jouer ce match.

La Commission fixe cette rencontre le samedi 29 mars 2025 à **(horaire à communiquer)**, sur le stade Marville n°1 à SAINT DENIS.

Accord de la Commission.

28218946 IVRY US 2 / CAP CHARENTON 1 du 09/03/2025 (R2/B)

Demande de l'US IVRY pour jouer à 17h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de l'US VILLEJUIF à transmettre au plus tard, le vendredi 07 mars 2025 à 12h00

28246876 VILLEMOMBLE SPORTS 1 / TORCY PVM US 2 du 09/03/2025 (R2/A)

Demande de VILLEMOMBLE pour jouer à 16h30, sur le stade Claude RIPERT à VILLEMOMBLE.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de TORCY PVM US à transmettre au plus tard, le vendredi 07 mars 2025 à 12h00.

28247135 RUEIL MALMAISON FC 1 / GARENNE COLOMBES AF 1 du 09/03/2025 (R3/C)

Reprise de dossier.

Les matchs aller et retour ayant été inversés.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 09 mars 2025, sur les installations de RUEIL MALMAISON FC.

Accord de la Commission.

U20 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF**53220669 – NEUILLY MARNE SFC / VERSAILLES du 02/03/2025 (1/4 de finale)**

L'équipe U20 de NEUILLY SUR MARNE SFC ayant le statut de club recevant pour les 1/4 de finale de la Coupe de Paris CREDIT MUTUEL IDF, le match en objet doit être pris en compte dans la purge de la sanction relative à la suspension de terrain de cette équipe.

Rappel de la décision de la C.R.D. du 18/12/2024 :

3 matches fermes de suspension de terrain à l'équipe U20 1 de NEUILLY SUR MARNE S.F.C., à compter du 1er janvier 2025 ; étant précisé qu'à ce jour 1 match de suspension a été purgé par l'équipe U20 de NEUILLY SUR MARNE S.F.C..

La Commission demande au club de NEUILLY SUR MARNE S.F.C. de fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville de NEUILLY SUR MARNE accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, à transmettre au plus tard le vendredi 28 février à 12h00 précédant la date du match.

U20 – CHAMPIONNAT**28228254 – DRANCY FC / PERREUX AS du 09/02/2025 (R3/B)**

Lecture du rapport de l'arbitre.

La Commission,

Pris connaissance du rapport de l'arbitre,

Considérant que le match n'a pas eu lieu en raison de l'arrivée tardive de l'équipe de DRANCY F.C.,

Par ce motif,

Donne match perdu par forfait retard à DRANCY F.C. (0 point ; 0 but) pour en attribuer le gain à LE PERREUX A.S. (3 points ; 5 buts).

R3/A

28227662 – BLANC MESNIL S.F. / ROMAINVILLE C.A. du 09/02/2025

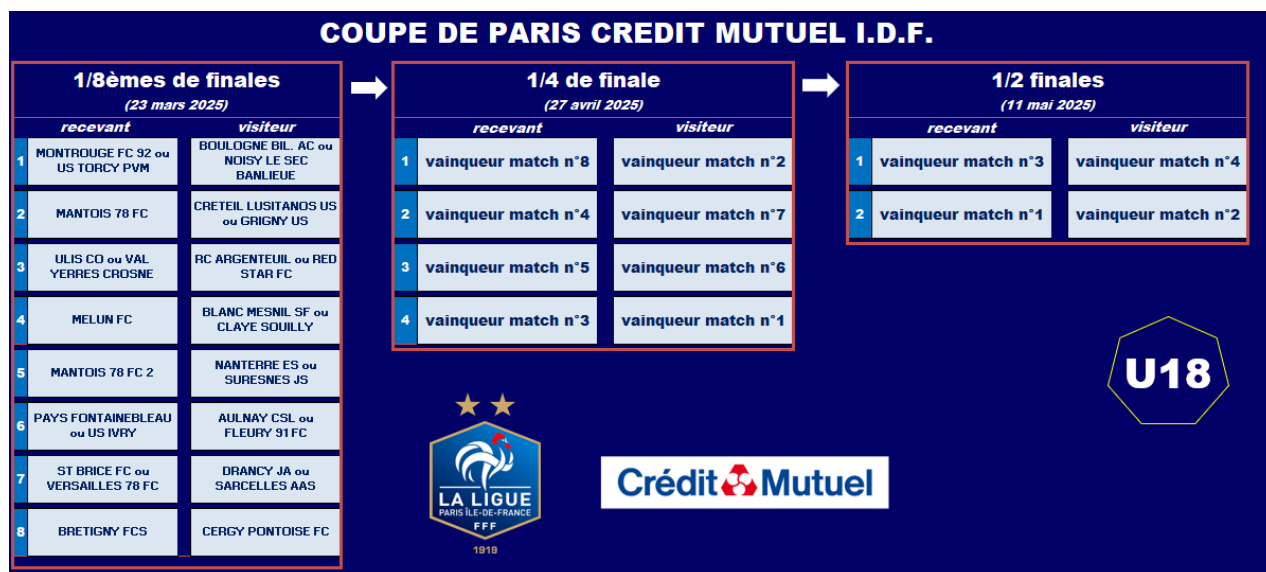
Reprise de dossier.

La Commission,

Donne match à jouer le 02/03/2025

U18 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Tirage au sort des 1/8èmes, 1/4 et 1/2 finales.



Cas particuliers :

1/8èmes de Finale :

Les équipes de l'AC BOULOGNE BILLANCOURT 1, MANTOIS 78 FC 1, GRIGNY US 1 et SURESNES JS 1 ayant une rencontre de championnat en retard programmée le dimanche 23 mars 2025, leur match de Coupe est décalé **au mercredi 26 mars 2025 – 20h00.**

Rencontres concernées :

53220645 MONTROUGE FC 92 1 / BOULOGNE BILLANCOURT AC 1

53220646 US TORCY PVM 1 / BOULOGNE BILLANCOURT AC 1

53220649 MANTOIS 78 FC 1 / CRETEIL LUSITANOS F. 1

53220650 MANTOIS 78 FC 1 / GRIGNY US 1

53220658 MANTOIS 78 FC 2 / SURESNES JS 1 – sous réserve de qualification de JS SURESNES

U18 – CHAMPIONNAT

28214111 ESPERANCE AULNAYSIENNE 1 / JEUNESSE AUBERVILLIERS 1 du 09/03/2025 (R2/B)

Courriel de l'ESPERANCE AULNAYSIENNE et attestation de la Mairie de COMPANS informant du prêt d'un terrain.

La Commission fixe cette rencontre le dimanche 09 mars 2025 à 14h00, sur le stade municipal, rue de Mitry à COMPANS.

28214124 ESPERANCE AULNAYSIENNE / SAINT OUEN L'AUMONE AS du 30/03/2025 (R2/B)

Courriel de l'ESPERANCE AULNAYSIENNE et attestation de la Mairie de COMPANS informant du prêt d'un terrain.

La Commission fixe cette rencontre le dimanche 30 mars 2025 à 14h00, sur le stade municipal, rue de Mitry à COMPANS.

28214138 ESPERANCE AULNAYSIENNE / SENART MOISSY du 06/04/2025 (R2/B)

Courriel de l'ESPERANCE AULNAYSIENNE et attestation de la Mairie de COMPANS informant du prêt d'un terrain.

La Commission fixe cette rencontre le dimanche 06 avril 2025 à 14h00, sur le stade municipal, rue de Mitry à COMPANS.

28214608 SAINT OUEN L'AUMONE AS 2 / LIVRY GARGAN FC 1 du 30/03/2025 (R3/D)

Rappel

Courriel de l'AS SAINT OUEN et du FC PIERRELAYE indiquant le terrain de repli pour jouer ce match.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 30 mars 2025 à 15h30, sur le stade municipal, terrain n°1 à PIERRELAYE.

Accord de la Commission, sous réserve de l'attestation du propriétaire des installations, à transmettre au plus tard le vendredi 28 mars 2025 à 12h00.

28214481 MITRY COMPANS GOELLY / CLAYE SOUILLY du 13/04/2025 (R3/C)

Rappel

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 29/01/2025 ayant décidé de suspendre le terrain de l'équipe U18 1 de MITRY COMPANS GOELLY pour le match retour contre CLAYE SOUILLY SPORTS, la Commission demande au club de MITRY COMPANS GOELLY de fournir un terrain de repli neutre situé à 30 km de la Ville de MITRY MORY accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, à transmettre au plus tard le vendredi à 12h00 précédant la date du match.

28213044 VAL YERRES CROSNE / SAINT DENIS US du 16/03/2025 (R2/A)

Courriel de VAL YERRES CROSNE indiquant le terrain de repli pour jouer ce match le dimanche 16 mars 2025 à 12h00, sur le stade Didier Pironi (**surface de jeu à confirmer**) à LIMEIL BREVANNES.

Accord de la Commission, sous réserve de réception de l'attestation du propriétaire des installations, à transmettre au plus tard le vendredi 14 mars 2025 à 12h00

500706 – ISSY FC – R3/A

Rappel :

Suite de la décision de la Commission Supérieure d'Appel de la F.F.F. du 13/06/2024 ayant confirmé la suspension de terrain pour 10 MATCHS FERMES à l'équipe U18 1 d'ISSY FC, à compter du 13 mai 2024 ; cette équipe doit fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville d'ISSY LES MOULINEAUX accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire au plus tard le vendredi à 12h00 précédant la date du match.

Prochaines rencontres :

28214342 ISSY LES MOULINEAUX FC / BRUNOY FC le 16/03/2025

28214366 ISSY LES MOULINEAUX FC / ANTONY FOOT EVOLUTION du 06/04/2025

28214354 ISSY LES MOULINEAUX FC / BAGNEUX COM du 13/04/2025

U17 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Tirage au sort des 1/4 de finale.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F.					
		1/4 de finale			
		à jouer le dimanche 02 mars 2025			
		recevant		visiteur	
	1	CRETEIL LUSITANOS US	R2	PARIS INTERNATIONAL	R3
	2	BOULOGNE BIL. AC	R1	FC 93 BOBIGNY BG	R1
	3	SENART MOISSY	R3	RC ARGENTEUIL	R1
	4	SARCELLES AAS 2	R1	US TORCY PVM 2	R1
		1/2 Finales			
		à jouer le dimanche 27 avril 2025			
		recevant		visiteur	
	1	Vainqueur match n°3		Vainqueur match n°2	
	2	Vainqueur match n°1		Vainqueur match n°4	
					

Cas particuliers :**1/4 de Finale :**

Les équipes de FC 93 BOBIGNY et RC ARGENTEUIL ayant une rencontre de championnat en retard programmée le dimanche 02 mars 2025, leur match de Coupe est décalé au 23 mars 2025.

Rencontres concernées :

53220643 - SENART MOISSY 1 / RC ARGENTEUIL 1

53220642 - BOULOGNE BIL. AC 1 / FC 93 BOBIGNY B. G. 1

U17 – CHAMPIONNAT**28215584 US IVRY FOOTBALL 1 / VAIRES US 1 du 09/02/2025 (R2/A)**

Suite à la décision de la Section Technique Lois du Jeu de la Commission Régionale de l'Arbitrage donnant « **match à rejouer.** »

La Commission donne la rencontre à rejouer le 23/03/2025.

Elle invite les deux clubs à prendre connaissance des dispositions de l'article 20.2.3 du R.S.G. de la L.P.I.F.F. concernant les conditions de participation et de qualification des joueurs dans le cas d'un match à rejouer.

28215594 CHELLES AS 1 / SUCY F.C. 1 du 16/03/2025 (R2/A)

Demande de CHELLES AS pour jouer à 12h00.

Accord de la Commission, vu le délai de prévenance.

28215717 PALAISEAU U.S. 1 / RED STAR F.C 2 du 02/03/2025 (R2/B)

Reprise de dossier.

Réception d'un arrêté municipal du 15/02/2025 indiquant la fermeture du terrain 15/02/2025 au 02/03/2025.

La Commission reporte la rencontre au 23/03/2025. En cas de terrain impraticable ou indisponible le 23/03/2025, le club de PALAISEAU U.S devra fournir un terrain de repli.

29235437 FC ROMAINVILLE 1 / VILLETANEUSE C.S. 1 du 09/03/2025 (R3/B)

Demande de ROMAINVILLE pour jouer à 15h30,

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de VILLETANEUSE C.S à transmettre au plus tard, le vendredi 07 mars 2025 à 12h00.

28216653 BOIS LE ROI F.C. 1 / SENART MOISSY 1 du 23/02/2025 (R3/F)

Lecture de la Feuille de match indiquant l'absence de BOIS LE ROI,

La commission enregistre le 2^{ème} forfait non avisé de BOIS LE ROI FC.

28230984 VILLENEUVE ABLON US / MAISON ALFORT US du 09/03/2025 (R3/H)

Rappel.

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 29/01/2025 ayant infligé une suspension de terrain de 1 match ferme à l'équipe U17 1 de VILLENEUVE ABLON US, à compter du 24/02/2025.

La Commission demande au club de VILLENEUVE ABLON US de fournir un terrain de repli neutre situé en dehors des villes de VILLENEUVE LE ROI et ABLON SUR SEINE accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, à transmettre au plus tard le vendredi 07 mars 2025 à 12h00.

29235934 – NEUILLY SUR MARNE S.F.C. / COLLEGIEN A.S. du 09/03/2025 (R3/C)

Rappel.

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 20/11/2024 ayant infligé une suspension de terrain de 5 matchs fermes à l'équipe U17 1 de NEUILLY SUR MARNE S.F.C., à compter du 23/12/2024.

La Commission demande au club de NEUILLY SUR MARNE S.F.C. de fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville de NEUILLY SUR MARNE accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, à transmettre au plus tard le vendredi 07 mars 2025 à 12h00.

Autres rencontres concernées :

29235946 – NEUILLY SUR MARNE S.F.C. / CHAMPS SUR MARNE A.S. du 30/03/2025

29235960 – NEUILLY SUR MARNE S.F.C. / TRILPORT U.S. du 04/05/2025

29235973 – NEUILLY SUR MARNE S.F.C. / DRANCY J.A. 2 du 18/05/2025

Le 5^{ème} et dernier match de suspension de terrain sera à purger sur la saison 2025/2026.

U16 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

53220638 TORCY PVM US 2 / VILLEJUIF US du 02/03/2025

Demande de TORCY PVM US pour avancer le match le samedi 1^{er} mars 2025 à 17h30, en raison du match de Coupe Gambardella sur les installations le 02/03/2025.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de l'US VILLEJUIF à transmettre au plus tard, le vendredi 28 février 2025 à 12h00.

U16 - CHAMPIONNAT

28217735 NANTERRE ES 2 / HOUILLES AC 1 du 09/03/2025 (R3/A)

Demande de l'ES NANTERRE pour jouer à 15h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de HOUILLES AC à transmettre au plus tard, le vendredi 07 mars 2025 à 12h00.

28217315 BLANC MESNIL SF 1 / PARIS SAINT GERMAIN FC 2 du 19/01/2025 à rejouer le 23/03/2025 (R1)

Rappel.

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 12/02/2025 ayant donné match à rejouer, sur un terrain neutre situé à 20 km de la ville de BLANC-MESNIL.

Demande au club de BLANC MESNIL SF de fournir un terrain de repli neutre situé à 20 km de la ville de BLANC-MESNIL et accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, à transmettre au plus tard le vendredi 21 mars 2025 à 12h00.

La Commission invite les deux clubs à prendre connaissance des dispositions de l'article 20.2.3 du R.S.G. de la L.P.I.F.F. concernant les conditions de participation et de qualification des joueurs dans le cas d'un match à rejouer.

28217865 PALAISEAU US 1 / ROISSY EN BRIE US 1 du 23/02/2025 reporté au 02/03/2025 (R3/B)

Reprise de dossier.

Courriel de l'US PALAISEAU indiquant des difficultés pour trouver un terrain de repli dans les temps impartis, La Commission prend note mais maintient sa décision du 18/02/2025 à savoir que le match doit se jouer le 02 mars 2025 et confirme qu'il sera **nécessaire de proposer un terrain de repli pour jouer ce match à cette date ; terrain à transmettre au plus tard le vendredi 28 février 2025 à 12h00, à défaut statuera.**

28218004 F.C. 93 BOBIGNY B.G. / SENART MOISSY le 09/03/2025 (R3/C)

Courriel du FC 93 BOBIGNY BG et attestation du Directeur des Sports de la Mairie du Bourget indiquant le prêt d'un terrain synthétique sans précision du stade à 11h30.

La Commission ne peut donner une suite favorable à cet horaire de 11h30, cette compétition étant un championnat du dimanche après-midi ; elle invite le club à transmettre un terrain de repli, avec un créneau horaire en après-midi ou l'accord de SENART MOISSY pour cet horaire, à transmettre pour sa réunion du mardi 04 mars 2025.

28218005 F.C. 93 BOBIGNY B.G. / FONTENAY SOUS BOIS US le 16/03/2025 (R3/C)

Courriel du FC 93 BOBIGNY BG et attestation du Directeur des Sports de la Mairie du Bourget indiquant le prêt d'un terrain synthétique à 13h00.

La Commission fixe cette rencontre le dimanche 16 mars 2025 à 13h00 sur le stade (**installation à confirmer**) – synthétique au BOURGET.

28218031 F.C. 93 BOBIGNY B.G. / MACCABI PARIS METROPOLE le 09/04/2025 (R3/C)

Courriel du FC 93 BOBIGNY BG et attestation du Directeur des Sports de la Mairie du Bourget indiquant le prêt d'un terrain synthétique à 13h00.

La Commission fixe cette rencontre le dimanche 09 avril 2025 à 13h00, sur le stade (**installation à confirmer**) – synthétique au BOURGET.

U14 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

1/4 de finale :

53220621 VERSAILLES 78 FC 2 / VERSAILLES 78 FC 1 du 01/03/2025

Ce match aura lieu le samedi 22/03/2025.

La Commission précise qu'un brassage régional U14 aura lieu le samedi 22/03/2025 et qu'en cas de nouvelle demande de changement, cette rencontre devra se dérouler en semaine.

U14 – CHAMPIONNAT**Régional 1****Poule A****28226464 JEUNESSE AUBERVILLIERS 1 / MONTROUGE FC 92 1 du 29/03/2025**

Reprise de dossier – accord des 2 clubs pour avancer le match au samedi 22/03/2025.

Lors de la réunion du 04/02/2025 – un accord a été donné sous réserve que les 2 clubs n'aient pas de match en retard.

La Commission informe les 2 clubs que le samedi 22 mars 2025, est organisé un brassage régional U14.

Elle précise qu'en cas de demande de report d'un des 2 clubs suite à des joueurs sélectionnés pour ce brassage, le match sera repositionné automatiquement à la date initiale (samedi 29/03/2025).

Un point sera fait lors de la réunion du mardi 18/03/2025.

28226453 TORCY PVM US 1 / PARIS 13 ATLETICO 1 du 08/03/2025

Demande de TORCY PVM US pour avancer le match au samedi 01/03/2025 (motif : trop de rencontres le 08/03/2025 sur les installations).

La Commission émet un avis défavorable à cette demande.

Elle invite le club à privilégier de déplacer une rencontre de niveau départemental.

Avancer le match au samedi 01/03/2025, pourrait permettre à TORCY PVM US de bénéficier de conditions favorables dans l'application de l'article 7.9 du RSG de la LPIFF (l'équipe 2 de TORCY PVM US ayant un 1/4 de finale de la Coupe de Paris Crédit Mutuel IdF le 01/03/2025).

Régional 3

Poule A**28227221 RUEIL MALMAISON FC 1 / BRUNOY FC 1 du 29/03/2025**

Demande de RUEIL MALMAISON FC pour décaler le coup d'envoi à 16h30.

Accord de la Commission (délai de prévenance suffisant et changement mineur).

Poule B**28227310 VAIRES ENT. ET COMPET ; US 1 / JEUNESSE AUBERVILLIERS 2 du 29/03/2025**

Accord des 2 clubs pour avancer le match au samedi 22/03/2025

La Commission donne son accord et précise :

- Que les 2 clubs ne devront pas avoir de match en retard
- Qu'un brassage régional U14 est organisé le samedi 22 mars 2025 et qu'en cas de demande de report d'un des 2 clubs suite à des joueurs sélectionnés pour ce brassage, le match sera repositionné automatiquement à la date initiale (samedi 29/03/2025).

CDM – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Tirage au sort des 1/4 et 1/2 finales.

1/4 de finale à jouer le dimanche 23 mars 2025.

Match n°1 – SUPREMES BELIERS / PARIS SAINT GERMAIN FC

Match n°2 – SOISY SUR SEINE AS / VAL D'EUROPE FC

Match n°3 – FRANCO PORTUGAIS VELIZY / MINHOTOS DE BRAGA

Match n°4 – AUBERVILLIERS RELAIS CREOLE / ROMAINVILLE FC

1/2 finales à jouer le dimanche 20 avril 2025.

Match n°1 – Vainqueur match n°4 / Vainqueur match n°2

Match n°2 – Vainqueur match n°3 / Vainqueur match n°1

Désignation de **3 arbitres officiels** à la charge du club recevant sur les 1/4 et 1/2 finales.

En cas d'indisponibilité de terrain, le club recevant devra proposer un terrain de repli, sinon le match sera inversé.

CDM – CHAMPIONNAT**28224563 FC ROMAINVILLE 5 / FRANCONVILLE FC 5 du 16/03/2025 (R2/A)**

Demande de ROMAINVILLE pour jouer à 10h15.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de FRANCONVILLE à transmettre au plus tard, le vendredi 14 mars 2025 à 12h00.

28224786 ARPAJONNAIS 5 / ST THIBAUT F.C. 5 du 27/04/2025 (R2/B)

Réception d'un arrêté municipal indiquant la fermeture du terrain Norbert BATIGNE à MAROLLES du 26/04 au 28/04/2025 pour un évènement de la commune,

La Commission demande au club s'il a la possibilité de trouver un terrain de repli, dans le cas contraire, la rencontre sera avancée au 20/04/2025

ANCIENS – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Tirage au sort des 1/4 et 1/2 finales.

1/4 de finale à jouer le dimanche 23 mars 2025.

Match n°1 – SUD ESSONNE ETRECHY / EPINAY ACADEMIE

Match n°2 – PARIS SAINT GERMAIN FC / CLICHOIS UF ou COMBS LA VILLE CA

Match n°3 – OZOIR FC 77 / CHAMBOURCY ASM
Match n°4 – GROSLAY FC / ATLETICO DE BAGNOLET

1/2 finales à jouer le dimanche 27 avril 2025.

Match n°1 – Vainqueur match n°1 / Vainqueur match n°3
Match n°2 – Vainqueur match n°4 / Vainqueur match n°2

Désignation de **3 arbitres officiels** à la charge du club recevant sur les 1/4 et 1/2 finales.

En cas d'indisponibilité de terrain, le club recevant devra proposer un terrain de repli, sinon le match sera inversé.

ANCIENS – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE**28225498 VILLENEUVE LA GARENNE / CHAMBOURCY ASM du 02/02/2025 (R3/A)**

La Commission,

après réception du rapport de l'arbitre précisant le résultat de la rencontre,
constatant le non envoi de la feuille de match par le club recevant après 2 rappels :

1^{ère} demande le 04/02/2025

2^{ème} demande le 11/02/2025

Par ces motifs,

. donne match perdu par pénalité au club recevant, le club visiteur conservant le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre en application de l'article 44 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.,

VILLENEUVE LA GARENNE : - 1 pt – 0 but

CHAMBOURCY ASM : 3 pts – 2 buts.

ANCIENS – CHAMPIONNAT**563551 – A. AUJOURD'HUI VERS DEMAIN (R3/D)**

Dossier en retour de la Commission Régionale de Discipline du 12 février 2025, ayant prononcé la mise en hors compétition de l'équipe Vétérans d'AUJOURD'HUI VERS DEMAIN A. du Championnat des Anciens R3/D.

La Commission prend note.

28225261 SURESNES J.S. 1 / EZANVILLE ECOUEN US 1 du 30/03/2025 (R2/A)

Demande de SURESNES JS pour reporter la rencontre au 27 avril 2025, avec accord d'EZANVILLE ECOUEN, au motif d'un accord commun entre les entraîneurs.

Le motif invoqué n'étant pas un motif de report, la Commission maintient cette rencontre le 30 mars 2025.

28225888 CLICHOIS UF / RED STAR FC du 26/01/2025 reporté au 23/02/2025 (R3/D)

La Commission,

Après lecture de la feuille de match informatisée, du rapport de l'arbitre officiel, des courriels des 2 clubs,
Considérant qu'en sa réunion du 11/02/2025, la Commission avait accepté le principe d'un report du match au 02/03/2025 sous réserve de l'accord des 2 clubs,

Considérant que le match a finalement été maintenu au 23/02/2025 faute de réception d'un accord des 2 clubs,

Considérant que les explications apportées par les 2 clubs,

Considérant l'absence de l'équipe du RED STAR F.C. le jour du match et la présence de celle de CLICHOIS U.F.,

Par ces motifs,

Donne match perdu par forfait non avisé au RED STAR F.C. (-1 point ; 0 but) pour en attribuer le gain à CLICHOIS U.F. (3 points ; 5 buts).